

179 kg de déchets rejetés par Areva dans le canal de Tricastin

Lancé de but en blanc, ce chiffre est... irradiant. "179,4 kg de déchets, générés par Areva, ont été rejetés dans le canal de Donzère Mondragon en 2009", fait état l'usine d'enrichissement d'uranium, dans son rapport d'activité. Beaucoup plus qu'en 2007, car alors, 111 kg avaient été rejetés dans le canal.

L'explication serait simple selon Areva. "Ces rejets liquides sont dus aux importants chantiers de démantèlements opérés sur le site. Aussi, des nettoyages poussés des équipements ont été effectués". Le groupe note aussi pour justifier ces importants re-

jets, "une activité industrielle supérieure aux années précédentes".

La limite autorisée dépassée

"Il s'agit d'uranium naturel contenant un peu d'uranium enrichi en isotope 235. Il peut y avoir un peu d'uranium de retraitement venant de la Hague que Areva Tricastin transforme de nitrate en oxyde avant stockage. Ce sont tous les résidus traités par Socatri", explique Jean-Pierre Morichaud, membre de la Cligeet (commission locale d'information auprès

des grands équipements énergétiques). La dose maximale autorisée par l'OMS (Organisation mondiale de la santé) est de 15 microgrammes par litre d'eau potable. Une étude en cours en trouverait 50 par endroits. En effet, une commission "nappe phréatique à Pierrelatte" qui mesure sa pollution par l'uranium, à la demande de Jean-Louis Borloo, ministre de l'Écologie et du développement durable, est en cours.

Les résultats seront présentés à la Cligeet en octobre prochain.

Caroline DÉNIME

L'AUTORITÉ DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE JUGE L'ÉTAT DES INSTALLATIONS

En matière de sûreté nucléaire, l'ASN "note que quatre des huit événements de niveau 1 déclarés par la centrale nucléaire du Tricastin mettent en évidence des lacunes en matière de rigueur d'exploitation.

Ces incidents traduisent, dans un contexte où le site essaie d'améliorer la compétitivité de sa production, une implication insuffisante du management en matière de gestion des essais périodiques et de strict respect des règles générales d'exploitation".

► **Georges Besse.** Selon l'ASN, il existe des lacunes dans le respect des règles générales d'exploita-

tion. Néanmoins, la visite décennale effectuée en 2009 s'est avérée satisfaisante. GB2 apparaît comme une installation intrinsèquement plus sûre.

► **Eurodif.** Le matériel y est vieillissant. En 2010 va être poursuivi le "Plan d'action Tricastin".

► **Socatri.** L'ASN met en évidence des sols pollués, à traiter. L'objectif pour 2010 est de développer la culture et surtout le niveau de la sûreté.

► **Comurhex.** Un souci de transparence et des installations, là aussi vieillissantes, sont soulignés. En 2010, Comurhex 2 devrait voir le jour.